

# Latin

## Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

### Écrit

Pour la session 2018, le jury de version latine a corrigé 103 copies, soit 9 de plus que l'an dernier. Les notes s'échelonnent de 1/20 à 20/20. La moyenne de l'épreuve s'établit à 10,17. Bien que légèrement inférieure à celle de l'année dernière (10,86), elle reste stable par rapport aux sessions antérieures (10,05 pour la session 2016).

Le texte proposé cette année était emprunté aux œuvres philosophiques de Cicéron. Néanmoins, la compréhension de cet extrait des *Paradoxes des Stoïciens* ne supposait, chez les candidats, aucune connaissance précise concernant le stoïcisme ou la philosophie antique. Le titre explicitait clairement la thèse défendue par Cicéron (« L'abondance des biens matériels ne rend pas un homme riche »). C'est cet axiome qu'il fallait garder à l'esprit pour comprendre les deux interrogations rhétoriques qui ouvrent le texte, ainsi que l'exclamation qui suit – l'idée étant que la richesse ne se mesure pas à la quantité de biens que nous possédons. Le second paragraphe poursuit logiquement cette thèse en redéfinissant la richesse comme la possession de la vertu : le riche n'est pas un homme qui possède beaucoup d'argent, mais un homme vertueux. Ce sujet semble du reste avoir moins désarçonné les candidats que le texte de Pliny l'Ancien proposé lors de la session précédente, les copies incomplètes ou inachevées étant particulièrement peu nombreuses cette année.

Le jury tient à rappeler que toutes les informations apportées par le paratexte (titre, éventuellement chapeau et notes) doivent être soigneusement lues par les candidats et constituent des aides précieuses pour la compréhension du texte. Ainsi, certains candidats n'ont visiblement pas tenu compte de la note consacrée aux Carènes en comprenant que Manilius possédait des biens en Germanie ! Le titre permettait aussi d'annoncer la présence du réseau sémantique de l'argent, ce qui aurait pu éviter un certain nombre de faux-sens, voire de contresens. La priorité accordée au lexique de l'économie aurait permis à certains de comprendre que le substantif *res*, utilisé au pluriel, avait le sens matériel concret de « biens », « possessions », ou encore de se douter que la forme *emacem* ne peut pas venir de *emancare* (« rendre manchot »), mais plutôt de *emax*, dérivé du verbe *emere* (« acheter »). Elle aurait permis aussi, au début du second paragraphe, de reconnaître plus facilement en *magno* et en *quanti* l'expression du prix – tours d'autant plus aisés à identifier que les termes étaient accompagnés du verbe *aestimare* et que la notice du Gaffiot consacrée à ce verbe donne *quanti* et *magno* en exemples. Et doit-on rappeler que le rapport du jury sur la session 2017 précisait explicitement que le génitif de prix est une valeur que « les candidats doivent connaître » ?

Les plus graves erreurs ont été dues à des problèmes d'analyse morphologique et syntaxique. La période cicéronienne ne pardonne pas le manque de rigueur, et la phrase doit impérativement être analysée avant d'être traduite : distinguer les propositions, identifier les conjonctions, repérer les sujets, analyser le cas des groupes de mots... La précision grammaticale, toujours valorisée par le jury, était ici essentielle pour éviter les contresens.

Enfin, répétons-le, l'épreuve de version latine est aussi un exercice d'expression française, qui doit amener les candidats à refuser de proposer un mot-à-mot dépourvu de sens. De même, à l'instar des sessions précédentes, les fautes d'orthographe grammaticale ont été sévèrement sanctionnées ainsi que les erreurs de construction syntaxique de la phrase française (absence de proposition principale, verbes sans sujet). Nous tenons à rappeler aux candidats l'importance de l'étape finale de relecture et l'utilité des relectures sélectives, centrées sur un élément particulier (la correction du français, les omissions, les temps et les modes verbaux, etc.).

Les remarques suivantes soulignent, au fil du texte, les principales difficultés et les erreurs le plus souvent commises.

Traduire correctement la première phrase du texte impliquait au préalable d'analyser *Manilius* comme un nominatif, sujet de *fuit*, et *memoria* comme un ablatif, non comme un nominatif ou un verbe. De même, il ne fallait pas oublier de traduire *ne*, qui n'introduit pas une défense, et encore moins une consécutive ou une relative, et qui n'est pas non plus le simple équivalent de *non* : *ne*, comme c'est fréquemment le cas en latin, a ici une valeur finale (« pour éviter de »). Rappelons à propos des noms propres que l'usage est de développer dans la traduction française le prénom abrégé en latin, ce qui permet de vérifier que le prénom ait été correctement identifié. Il s'agissait en l'occurrence de Manius, non de Marcus, et encore moins de l'improbable Maximus. De même, les candidats doivent veiller à orthographier correctement les noms propres et à les faire

apparaître au nominatif dans leur traduction. Enfin, il fallait penser à respecter le nombre : *Curios et Luscinos* sont bien des pluriels, à traduire comme tels en français.

La précision de la traduction a été également valorisée pour les noms de lieu évoqués dans la seconde phrase : *in Labicano* ne désigne pas la ville de Labicum, mais bien la campagne entourant la ville. Notons qu'il est essentiel de bien vérifier les noms propres géographiques dans le dictionnaire : les traductions fantaisistes parlant du Labicanus ou même des Labicans ont été systématiquement sanctionnées. *Habuit*, même placé en tête de phrase, ne peut être l'équivalent de *esse* (« il y a »), et exprime bien la possession. Quant au terme *aediculas*, dont il fallait rendre le diminutif, il désigne, employé au pluriel, une seule maison, ce qui était clairement précisé dans le dictionnaire. Même dans les propositions brèves, le travail d'analyse et d'identification de la construction syntaxique est essentiel, et seuls les candidats ayant mis ce précepte en application ont pu comprendre la fin de la phrase. *Habemus* est logiquement le verbe de la proposition relative introduite par *qui* ; il convient donc de rétablir le verbe de la proposition principale, qui, comme souvent en latin, est le verbe *esse*. La précision avait ici également toute son importance : il ne fallait pas oublier de traduire *igitur*, et encore moins de rendre les comparatifs. Rappelons que *diuitiores* (« plus riches ») ne peut pas signifier « plus de riches », et que *plura* doit ici être compris comme un neutre substantivé. Le jury a aussi valorisé les traductions qui rendaient l'accent mis sur *nos* dans la phrase latine. Enfin, l'exclamation *utinam quidem* était à interpréter en contexte comme le rejet de l'hypothèse formulée dans l'interrogation précédente. Traduire l'exclamation par « Mais bien sûr que oui » constituait donc un contresens.

Les deux phrases qui concluent le premier paragraphe sont pour Cicéron le moment de formuler sa thèse : la richesse ne se mesure pas au nombre de biens, mais au fait de ne pas désirer plus ce que l'on possède. Pour comprendre la construction, il fallait bien identifier *uerum* comme une conjonction de coordination, en balancement avec *non* (« non... mais »). Cette construction permet de mettre en parallèle deux groupes à l'ablatif : *aestimatione* et *uictu atque cultu*. Cela signifie que *census* est un génitif complément d'*aestimatione*, non un nominatif. C'est aussi ce balancement qui explique que le sujet soit placé à la fin de la phrase, et *modus* ne peut être qu'un nominatif.

Concernant la dernière phrase du paragraphe, il fallait se rappeler que le verbe latin à l'infinitif peut, comme en français, occuper une fonction de sujet, et qu'il est suivi d'un attribut à l'accusatif si le sujet implicite est indéfini : c'est le cas de *cupidum*, *emacem* et *contentum*. *Pecunia* et *uectigal* sont ici des attributs du sujet. Le jury a valorisé les efforts pour traduire ces tours le plus élégamment possible tout en respectant l'ordre des groupes de la phrase latine.

La première phrase du deuxième paragraphe exigeait un effort rigoureux d'analyse et de construction. Seule une phase préalable de réflexion sur l'organisation de la phrase et le repérage des propositions permettait d'éviter les contresens. Il fallait identifier une première proposition subordonnée, de *si* à *aestimant*, suivie d'une deuxième subordonnée de *quod* à *potest* ; *quae* introduit plus loin une relative dont dépendent, outre *potest*, les verbes *amittitur* et *mutatur*. Le verbe principal est donc nécessairement *est aestimanda*, ce qui signifie que *quanti* est un exclamatif direct et non un subordonnant, ce que confirme le point d'exclamation, qu'il ne fallait pas non plus omettre dans la traduction française. Rappelons également qu'en français comme en latin, une phrase ne peut pas comporter quatre subordonnées sans proposition principale. Ce début de paragraphe présentait quelques difficultés, en particulier dans la causale pour la traduction du tour impersonnel *minime noceri potest*, et le jury en a tenu compte. La rigueur de l'analyse a été valorisée : il fallait notamment bien traduire le groupe *ei generi* comme un datif complément de *noceri*, ne pas oublier les déterminants démonstratifs (*isti*) et indéfinis (*quasdam*), bien rendre l'adjectif verbal d'obligation et veiller à respecter la voix (*amittitur*, *mutatur*) en identifiant également *eripi* et *subripi* comme des infinitifs présents passifs.

La phrase suivante, malgré la brièveté des propositions, exigeait la même rigueur d'analyse. Il fallait bien identifier *Qua* comme un relatif de liaison, car il n'y a en ce début de phrase que deux verbes conjugués et donc deux propositions. Certains candidats ont visiblement été surpris.es par le fait que le relatif de liaison soit ici le complément à l'ablatif de l'adjectif *praediti*, qui relève de la subordonnée et non de la principale. Si la pratique et la lecture des textes latins facilitent le repérage de telles tournures, les erreurs portant sur l'analyse de *soli* ou sur la coordination peuvent être évitées par tous les latinistes, même débutants. *Fructuosas* et *sempiternas* sont des adjectifs se rapportant au nom *res* : le premier *et* sert à renforcer la coordination et ne peut pas coordonner un substantif, *res*, avec un adjectif comme *sempiternas*. Les efforts de certaines copies pour rendre élégamment ce renforcement de la coordination ont été valorisés par le jury.

À l'instar du début du paragraphe, la dernière phrase concentrait quelques difficultés. Néanmoins, la structure d'ensemble de la phrase se comprenait aisément en portant attention aux coordinations : les verbes *habent*, *adpetunt* et *inuentus est* sont bien coordonnés par *et* et *nec*, et dépendent donc tous les trois de *quoniam*. Cela fait de la forme *existimandi sunt* le verbe principal, qui a pour sujet le groupe *improbi et auari*, exprimé au début de la phrase, et pour attributs les adjectifs *copiosi*, *diuites*, *inopes* et *pauperes*. Une telle construction est conforme l'usage latin qui tend à placer le sujet en tête de phrase et l'attribut à proximité du verbe. Cette première analyse globale permettait ensuite d'identifier le balancement *non modo... sed etiam*, qui distingue deux groupes parmi les attributs du sujet, et de comprendre que la négation qui précède *copiosi* porte uniquement sur le groupe *copiosi ac diuites*, et non également sur *inopes ac pauperes*. Il convenait enfin d'identifier le tour *nec quisquam* (« et personne ») – ce que le jury était en droit d'attendre – et de respecter le temps et la voix du parfait passif *inuentus est*. La relative *cui quod haberet esset satis* pouvait être comprise

par une traduction littérale, mais les candidats ayant clairement exprimé la valeur consécutive de la relative ont bénéficié d'un bonus.

En conclusion, le jury recommande vivement aux candidats de travailler avant tout leur connaissance de la morphologie et de la syntaxe latines, de savoir utiliser les conjonctions de coordination et de subordination afin de déterminer des unités de sens, et de s'exercer à la rigueur dans leurs traductions. L'exercice n'a rien d'impossible et, cette année encore, le jury a eu le plaisir de lire de très bonnes copies qui alliaient rigueur, élégance et précision.

## Oral

### Série Lettres et arts

#### Spécialité Lettres Classiques

Lors de la session 2018, le jury a entendu 7 candidats. Ce chiffre, en net recul par rapport à 2017, correspond aux effectifs de 2016 et des années précédentes. Les notes sont comprises entre 10/20 et 20/20. Le jury a eu la satisfaction de constater qu'une fois passée la barrière de l'écrit, les candidats qui se présentent en spécialité Lettres classiques sont solides et d'un bon niveau en latin.

Trois candidats ont été interrogés sur les *Adelphes* de Térence (960-995 ; 400-434 ; 647-683) et quatre sur la *Vie d'Agricola* de Tacite (XI, 1-XII, 9 ; II, 1-III, 3 ; XLIV, 5- XLV, 9 ; XX, 1- XX, 2). Les deux notes les plus faibles (10/20 et 11/20) ont été attribuées à des candidats qui ont expliqué un extrait de Tacite. La note maximale a été obtenue sur un texte de Térence. Mais il ne faut pas en tirer de conclusions hâtives, puisque Tacite a par ailleurs permis à un candidat d'obtenir la note de 18/20.

Dans l'ensemble, la longueur des textes à traduire n'a pas été un obstacle : seul un candidat n'a pas eu le temps de finir et a dû improviser les quatre dernières lignes du passage. Sur des textes au programme, de la part de spécialistes, le jury attend une traduction précise et rigoureuse. Cette année, il doit déplorer en particulier des erreurs trop nombreuses sur les temps et les modes : des infinitifs présents traduits comme des infinitifs passés, un système conditionnel au subjonctif compris comme s'il était à l'indicatif, un subjonctif parfait lu comme un plus-que-parfait etc. C'est d'autant plus regrettable que, comme l'entretien l'a montré, ces erreurs relèvent souvent de l'inattention, et non d'une méconnaissance de la morphologie latine. De même, chaque mot doit être scrupuleusement traduit : par exemple, *cur* en tête d'une interrogative ne peut pas être omis, et *quisque* devant *fortissimus* donne au superlatif un sens bien précis. Inversement, il ne faut pas lire dans le texte ce qui n'y figure pas : *timebatur* est un simple imparfait passif, il n'y a donc aucune raison de le traduire par « était moins à craindre » comme s'il s'agissait d'un adjectif verbal. Le jury est en droit d'attendre de spécialistes qu'ils sachent qu'après une préposition, le cas du régime a une incidence sur le sens : ainsi, on ne peut pas traduire *in uitas* comme si c'était un ablatif et non un accusatif. Il faut noter cependant que les meilleurs candidats ont su donner une traduction à la fois précise et élégante du texte et qu'ils ont corrigé avec la plus grande réactivité quelques maladroites et inexacitudes au moment de l'entretien. Le jury peut donc se féliciter d'avoir entendu, cette année encore, de véritables latinistes.

L'exercice de l'explication, dans sa forme, est en général bien connu. La plupart des candidats ont cette année renoncé à l'analyse linéaire au profit d'un commentaire organisé selon trois axes directeurs. Le jury n'a pas de préférence, dès lors que la démarche est claire, explicitée et maîtrisée. La qualité des explications a été, comme souvent, inégale. Quelques candidats, une fois la problématique et le plan annoncés, ont eu du mal à aller au-delà d'une simple paraphrase du texte, avec de nombreuses redites. Il est évident que sur des textes au programme, le recours à quelques généralités issues de la thématique « Éloge et blâme » ne suffit pas à nourrir une analyse digne de ce nom. Le jury attend du candidat qu'il s'appuie sur une connaissance précise de l'œuvre et de ses enjeux pour éclairer l'extrait, en tenant compte notamment de sa place et de son statut dans la structure générale. Les meilleurs commentaires ont été proposés par des candidats qui ont vraiment travaillé les deux œuvres au programme et ont eu le temps de se les approprier.

Là encore le jury ne peut qu'inviter les candidats à la rigueur, en particulier dans la terminologie utilisée pour analyser le texte : qu'est-ce qu'une louange « tragique et presque épique » ? Peut-on vraiment parler de « moraliste » pour désigner un personnage qui tient un discours moral ? Une certaine rigueur était également attendue des candidats qui convoquaient l'arrière-plan historique et politique de la *Vie d'Agricola* : sans exiger une connaissance absolument exacte des dates, on peut attendre de la part de spécialistes qu'ils sachent à peu près situer des événements aussi importants que le suicide de Caton ou celui de Sénèque. Dans l'ensemble, le jury a eu le plaisir de constater que les explications sur Térence n'oubliaient jamais la dimension comique du texte, mais la dimension performée a été souvent oubliée, ce qui est regrettable s'agissant de théâtre.

Le jury tient néanmoins à saluer la très grande qualité de plusieurs explications. Une candidate, sur Tacite, a su mettre en lumière les enjeux du texte tout en se livrant à des remarques stylistiques particulièrement fines, montrant par là que l'analyse littéraire est tout aussi féconde en prose qu'en poésie, contrairement à ce que certains candidats semblent penser. La candidate qui a obtenu la note maximale sur Térence, quant à elle, a su rendre compte tout à la fois de la puissance comique du texte et de ses enjeux moraux, sans oublier les *realia* du théâtre (l'existence de parties chantées, par exemple) et ceux la vie quotidienne romaine (les conditions de l'affranchissement, notamment).

Pour conclure, l'épreuve orale de latin sur programme est loin d'être insurmontable. Un travail régulier sur les textes permet aux candidats de répondre tout à fait honorablement aux attentes du jury, et ceux qui, le jour de l'épreuve, parviennent à faire preuve de rigueur et à manifester une connaissance suffisante de la littérature et de la culture antiques ont même toutes les chances d'obtenir une excellente note.

## Spécialité Lettres modernes - Arts

Lors de la session 2018, le jury a entendu 15 candidats : les effectifs sont donc tout à fait stables par rapport aux années précédentes. Les notes obtenues sont comprises entre 07/20 et 20/20. La moyenne de l'épreuve est de 12,73, en très légère baisse par rapport à 2017. Six candidats se sont vus attribuer une note supérieure ou égale à 15. Quatre se sont vus attribuer une note inférieure à 10.

S'inscrivant dans le thème de culture antique qui portait sur « éloge et blâme », les textes proposés comptaient environ 130 mots – un peu moins pour les textes poétiques. Ils comportaient tous un titre explicite, et le cas échéant un chapeau introductif ainsi que des notes apportant tous les éléments permettant de contextualiser le passage et de comprendre les références ou les structures difficiles. Les textes tirés au sort étaient extraits des œuvres suivantes : pour la prose, Salluste, *Guerre de Jugurtha*, Tite-Live, *Histoire romaine*, Cicéron, *Contre Pison*, *Pro Caelio*, Sénèque, *De Clementia*, Apulée, *Apologie*, Cornelius Nepos, *Épaminondas* ; et pour la poésie : Plaute, *Bacchis*, Tibulle, *Élégies*, Virgile, *Énéide*, *Géorgiques*, Horace, *Satires*, Ovide, *Héroïdes*, Sénèque, *Phèdre*.

Le candidat dispose d'une vingtaine de minutes pour traduire et expliquer le texte. Il doit proposer :

- une introduction qui présente l'extrait : elle doit être brève et peut s'appuyer, le cas échéant, sur le chapeau du sujet (à condition de ne pas en faire une simple paraphrase).
- Une lecture du texte fluide et expressive
- Une traduction qui rende compte à la fois de la construction et du sens du texte latin.
- L'annonce des mouvements du texte et de la problématique retenue pour l'expliquer.

On rappellera qu'il faut éviter de reprendre des problématiques générales sans tenir compte de la spécificité du texte.

- Une conclusion qui synthétise les principaux points de l'explication.

Cette année encore, les notes les plus faibles ont été attribuées à des candidats dont la connaissance de la syntaxe et de la morphologie latines s'est avérée nettement insuffisante. Même lorsque l'on n'est pas spécialiste, on ne doit pas ignorer que *qui* a toutes les chances d'être un pronom relatif, que *prisca et antiqua appetens* ne peut pas être un ablatif absolu, que *quo* n'est pas un pronom démonstratif, que *uiris* n'est pas le génitif singulier de *uir*, que c'est *ibi* et non *ubi* qui signifie « ici » et que la conjonction *-que* ne se construit pas comme *et*. On déplorera par ailleurs – mais cela ne concerne heureusement qu'un tout petit nombre de candidats – que la notion même de fonction grammaticale ne soit pas maîtrisée.

Le jury souhaite attirer l'attention des préparateurs sur l'importance de bien analyser les temps : trop de candidats, y compris parmi ceux qui proposent une traduction tout à fait honorable, se montrent imprécis sur ce point. De même, la différence entre comparatif et superlatif n'est pas toujours bien claire. Le jury doit néanmoins se féliciter d'avoir entendu de nombreux candidats qui, s'ils ne parvenaient pas d'emblée à une traduction parfaitement exacte, avaient compris le sens général du texte et ont été capables, au moment de l'entretien, de rectifier leurs erreurs en s'appuyant sur de solides connaissances grammaticales, ce qui a été fortement valorisé.

Les candidats maîtrisent généralement bien l'exercice de l'explication dans sa forme. Le fond est en revanche très inégal. Certains candidats ne parviennent pas à aller au-delà d'une simple paraphrase et n'exploitent ni le titre ni le chapeau du sujet. D'autres au contraire s'appuient intelligemment, et parfois brillamment, sur les notions étudiées dans le cadre du cours de culture antique, comme le blâme paradoxal, très justement sollicité sur un extrait du *Pro Caelio*, ou encore le blâme satirique et l'épidictique, convoqués avec pertinence pour une satire d'Horace. Le jury se réjouit d'ailleurs de constater que, parmi les non-

spécialistes, il se trouve non seulement de bons, voire très bons latinistes, mais aussi des étudiants munis d'une solide culture classique.

L'entretien d'une dizaine de minutes qui suit l'exposé est un moment tout à fait déterminant et le candidat doit rester concentré jusqu'au bout pour faire preuve de la plus grande réactivité. Le jury est conscient que le manque de temps entraîne parfois des contre-sens, des erreurs d'analyse de la morphologie et de la syntaxe. Si le candidat rectifie lorsqu'on l'y invite et s'il prouve, en répondant avec pertinence aux questions qui lui sont posées, qu'il est doté d'une solide connaissance de la grammaire latine, il obtiendra une bonne note, en dépit des erreurs initialement commises. Enfin, moins le jury doit reprendre la traduction, plus il peut poser de questions sur le commentaire, et là encore, le candidat peut nettement améliorer sa performance, s'il est capable de se saisir des pistes de lecture qui lui sont alors suggérées.

Le premier conseil qu'il faut donner aux candidats préparatoires, c'est de travailler à acquérir une vraie connaissance de la morphologie et de la syntaxe latines. L'entraînement le plus intensif à la traduction restera infructueux s'il n'est pas complété par l'acquisition de bases solides. C'est un travail qui réclame un réel investissement, mais l'épreuve telle qu'elle est conçue vise précisément à le reconnaître et à le récompenser.

## Série Sciences humaines - Série Langues vivantes

### Série Sciences Humaines

La session 2018 du concours a attiré 15 candidats contre 12 pour 2017. Les notes s'échelonnent de 01 à 20. La moyenne est de 08, 93.

Les textes tirés au sort ont été les suivants :

Calpurnius Siculus, 7, 40-72 « Un paysan à l'amphithéâtre »

Cicéron, *De officiis*, 3, 90-91 « Il faut être vigilant, même quand on réussit »

Cornélius Nepos, *Sur les grands généraux des nations étrangères*, 5, 4 « Cimon, homme d'État exemplaire »

Eumène, *Discours sur la restauration des écoles*, 20-21 « La carte et le territoire »

Fronton, *Éloge de la négligence*

*Histoire Auguste, Vie d'Héliogabale*, 33-34 « Réflexions sur un mauvais prince »

Ovide, *Contre Ibis*, 95-114 « Maudit soit Ibis ! »

Ovide, *Héroïdes*, 12, 33-52 « Médée a eu le coup de foudre pour Jason »

Quintilien, 3, 7, 10-12 « L'éloge des hommes »

Sénèque, *Épîtres*, 7, 6-8 « La foule est de mauvaise influence »

Suétone, *Caligula*, 3, 1-7 « Éloge de Germanicus »

Térence, *Eunuque*, 248-264 « Le monologue du parasite »

Valère Maxime, *Préface*, « L'historien, l'historique et l'empereur »

Valère Maxime, 1, *Ext.*, 2-3 « Piétés comparées »

Virgile, *Géorgiques*, 4, 178b-189 et 197-205 « Admirable organisation des abeilles »

Les textes proposés cette année, inscrits dans la thématique « Éloge et blâme », comptaient environ 140 mots en prose et une vingtaine de vers en poésie, longueur qui a pu légèrement varier selon le niveau de difficulté syntaxique et lexicale du texte, dont le jury a tenu compte dans sa notation. Si la longueur des textes peut sembler un obstacle légitime à des candidats n'ayant parfois que quelques années de latin derrière eux, elle ne doit pas paralyser le bon sens : la quantité ne peut primer sur la qualité, et il est contre-productif de produire une traduction complète mais renonçant à l'analyse grammaticale, semée de contresens et laissant par conséquent peu de prise à un commentaire pertinent, comme ce fut le cas chez un nombre malheureusement non négligeable de candidats entendus cette année. De ce point de vue, la longueur des textes met en lumière la capacité du candidat à arbitrer entre les passages plus faciles, qu'il doit traduire prioritairement pour qu'ils servent d'appui au reste (et à la bonne traduction desquels le jury est particulièrement attentif), et les passages plus difficiles ou obscurs, qui pourront s'éclairer à mesure de l'avancée de la traduction. Rappelons d'ailleurs qu'après la traduction et le commentaire le jury revient avec le candidat précisément sur les passages qui auraient échappé à la compréhension de celui-ci.

Les textes comportaient un titre explicite et, dans la plupart des cas, un chapeau introductif : ceux-ci sont conçus pour aider les candidats à comprendre le texte et à construire leur commentaire ; il est donc non seulement indispensable de les lire très attentivement avant de commencer à traduire, mais il est tout aussi utile d'y revenir plusieurs fois par la suite, pour vérifier la cohérence entre la traduction et le commentaire proposés d'un côté, et ce qu'annonçaient le titre et le chapeau, de l'autre. Un extrait de Valère Maxime intitulé « Piétés comparées » invitait ainsi assez explicitement à établir les ressemblances et différences de

comportements de Massinissa et Denys l'Ancien, les deux personnages mis en parallèle dans le passage, une indication que la candidate n'a pas exploitée.

Dans beaucoup de textes, des notes de bas de page apportaient un éclairage ponctuel sur tel ou tel point difficile. Les candidats ont su les utiliser à bon escient.

En complément des remarques présentes dans le rapport d'épreuve de la session 2017, que nous invitons les candidats préparatoires à consulter, on peut souligner que le déroulement de l'épreuve est dans l'ensemble bien maîtrisé : mise en situation, lecture, traduction et, sans attendre la reprise de la traduction par le jury, qui n'a lieu qu'après l'explication de texte, l'explication elle-même, avec l'annonce du plan et la problématique. Si la majorité des candidats n'ont pas de difficulté à s'exprimer à l'oral, voire impressionnent par la fluidité de leur exposé, il faut veiller à éviter certains tics de langage, par exemple l'annonce de transition entre les différentes étapes (« je vais traduire », « je vais lire »), ou la multiplication incontrôlée d'excuses adressées au jury (« pardon, pardon »).

La **mise en situation**, brève, est une mise en contexte de l'extrait, qui situe l'auteur et son œuvre de manière pertinente par rapport au texte proposé : l'arrière-plan historique, le registre ou genre de l'œuvre, par exemple. C'est un des moments où les éléments du paratexte (titre, auteur, œuvre, emplacement de l'extrait dans l'œuvre, etc.) sont mobilisés utilement. On pouvait par exemple attendre d'un candidat interrogé sur l'éloge de Germanicus dans la *Vie de Caligula* qu'il souligne d'emblée le décalage entre le sujet de la *Vie* et le destinataire de l'éloge. Une candidate, sur un extrait de Juvénal, a su s'appuyer, de manière simple mais précise, sur des traits de genre (la *satura* comme mélange) et de l'auteur (le polémiste) pour introduire l'extrait et construire, dans un second temps, sa problématique.

La **lecture** ne doit pas être négligée : le jury apprécie que les candidats donnent une lecture vivante du texte, en particulier quand le ton ou le genre de celui-ci le requièrent (les imprécations du poète dans le *Contre Ibis*, les extraits de théâtre, notamment). Il est important, que ce soit en prose ou en poésie – pour laquelle les élisions ne sont pas obligatoires –, que les respirations de la lecture épousent les unités syntaxiques et sémantiques de la phrase. Cela constitue un bon indice de la compréhension du texte : par exemple, dans la phrase « *omnes Germanico corporis animique uirtutes (...) contigisse satis constat* » (Suétone, *Caligula*, 3, 1), marquer une respiration entre *...contigisse satis...* et *...constat* fait craindre immédiatement une analyse erronée de la proposition infinitive.

La **traduction**, qui est le cœur de l'épreuve, a révélé d'importantes disparités dans la familiarité des candidats avec la morphologie et la syntaxe latines. Si de bonnes traductions ont été entendues, beaucoup de candidats manquent d'automatismes et, pressés par le temps, commettent des confusions majeures sur des points qu'ils semblent pourtant ne pas méconnaître, comme le jury l'a constaté plusieurs fois au cours du dialogue de reprise. Le rapport 2017 a mis en avant des exemples de ces confusions. Ajoutons que cette année la précipitation a occasionné un nombre très élevé d'erreurs de lecture (*uia*e pour *uitae*, *lacus* pour *lac*, *furor* pour *fur*, *facio* pour *fero*...), conduisant à des contresens qu'il eût été facile d'éviter. De même, l'ordre des mots dans la phrase latine, s'il est plus libre qu'en français, est loin d'être soumis à l'arbitraire le plus total, même en poésie, comme certains candidats semblent parfois le penser : la phrase « *Illum ego deuoueo quem mens intellegit Ibin* » (Ovide, *Contre Ibis*, v.95) a donné lieu à une construction complètement bancal (*intellegit* devenant le verbe principal), alors que la structure de la phrase latine peut être rendue par une structure similaire en français, très simple, et dans l'ordre naturel de la lecture (« Moi je maudis cet homme que », voire « L'homme que je maudis est celui que »), jusqu'à la fonction d'attribut de *Ibin*, que son positionnement après le verbe souligne. En ce sens, un entraînement régulier, au cours de l'année, au « petit latin » sur des textes de compréhension aisée, permet d'acquérir la familiarité (tournure, vocabulaire) et la fluidité nécessaires pour l'épreuve d'oral.

Le **commentaire** est constitué de l'annonce de la composition du texte, d'une problématique (sous la forme d'une question), d'un plan de commentaire (dialectique ou thématique) répondant à cette problématique, et de l'explication elle-même, achevée par une brève conclusion (résumé du cheminement de l'explication et ouverture). La difficulté particulière de l'épreuve est d'enchaîner le commentaire et la traduction, sans reprise préalable. Le jury, conscient que le degré de compréhension du texte conditionne en partie la qualité du commentaire, est donc particulièrement attentif à la capacité du candidat à tirer tout le parti qu'il peut des éléments bien compris (sans hésiter à faire quelques micro-analyses précises, plutôt que de répéter des généralités) et à faire preuve d'intuition sur les passages plus obscurs, d'une part ; à exploiter au mieux sa culture antique et les connaissances dont il dispose sur le thème au programme, d'autre part ; enfin, à faire preuve de réactivité lors du dialogue avec le jury, en ajustant le commentaire à mesure que la traduction est reconsidérée – c'est ce qu'a su faire remarquablement une candidate interrogée sur un extrait de Calpurnius Siculus, compris dans un premier temps à l'envers. De manière générale, le jury a été déçu par la faiblesse des connaissances des candidats sur le thème « éloge et blâme », pourtant relativement étroit : une candidate interrogée sur l'« éloge de la négligence » de Fronton n'a pas mentionné l'existence d'une tradition de l'éloge paradoxal ; une autre n'a pas saisi que l'extrait de Quintilien intitulé « L'éloge des hommes » était un texte théorique, prodiguant des conseils à qui voudrait composer les louanges d'un individu ; certaines notions doivent être utilisées avec discernement et précision (ce n'est pas parce qu'il y a rhétorique qu'on peut parler de « carcans rhétoriques » ; de même le terme « autotélisme », appliqué à une scène de comédie, doit être justifié). On pouvait attendre aussi que des notions ou thèmes récurrents de la littérature antique – l'âge d'or, le

*locus amoenus* – soient identifiés par les candidats. Plusieurs fois, les candidats ont cherché à toute force le blâme derrière l'éloge, et inversement, sans que l'extrait ne s'y prête pour autant. Malgré tout, force est de constater que plusieurs extraits, même imparfaitement traduits, ont donné lieu à des commentaires bien menés, intelligents et nourris, que le jury a valorisés en conséquence.

La **reprise ou dialogue avec le jury** est un moment essentiel de l'épreuve. Rappelons qu'en aucun cas le jury ne cherche à piéger le candidat ; au contraire, il s'agit de l'aider à corriger le plus grand nombre possible de fautes ou imprécisions. Nous ne saurions trop encourager les candidats à rester mobilisés jusqu'au bout, car une bonne réactivité aux questions du jury, une capacité à s'autocorriger, à nuancer ou enrichir son propos, tant sur la traduction que sur le commentaire, peut améliorer considérablement la note finale.

L'épreuve d'oral de latin, tout en étant exigeante, peut donner lieu à de très belles réussites si elle a fait l'objet d'une préparation régulière pendant l'année, et à condition de montrer rigueur et combativité lors de l'épreuve elle-même. Plusieurs candidats en ont fait la preuve, parfois brillamment, cette année encore.

## **Série Langues Vivantes**

La session 2018 du concours n'a attiré que 3 candidats (2 se sont présentés), contre 12 pour 2017. Le jury a regretté ce faible nombre.

Les textes tirés au sort ont été les suivants :

Juvénal, *Satires*, 3, 1-20 « Départ de l'ami Ombricius »

Tibulle, *Élégies*, 1, 25-44, « Ode à la simplicité »